

Rauchmelder ab Januar 2023 Pflicht

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE - OBLIGATOIRES
À PARTIR DE JANVIER 2023

Bei Rauchentwicklung löst er schnell einen akustischen Alarm aus und verschafft Ihnen Zeit, um zu evakuieren und die Feuerwehr unter 112 zu rufen, vor allem in der Nacht.

Ein Rauchmelder muss zwingend an Fluchtwegen und in Schlafzimmern installiert werden.

Zusätzlich zu den vorgeschriebenen Räumen wird dringend empfohlen, auch in der Waschküche, den Büros, dem Heizraum und dem Wohnzimmer einen Rauchmelder zu installieren.

Es wird jedoch davon abgeraten, Rauchmelder in der Garage sowie in Feuchträumen wie der Küche oder dem Badezimmer zu installieren. Wasserdampf oder Kochdünste können dazu führen, dass das Gerät ungewollt ausgelöst wird.

En cas de fumée, il déclenche rapidement une alerte sonore et vous fait gagner du temps pour évacuer et appeler les pompiers au 112, surtout la nuit. Un détecteur de fumée doit obligatoirement être installé au niveau des chemins d'évacuation et dans les chambres à coucher.

En plus des pièces obligatoires, il est fortement recommandé d'installer également un détecteur de fumée dans la buanderie, les bureaux, la chaufferie et le salon.

Il est cependant déconseillé d'installer un détecteur de fumée dans le garage ainsi que dans des pièces humides comme la cuisine ou la salle de bains. La vapeur d'eau ou les fumées de cuisson peuvent entraîner des déclenchements intempestifs de l'appareil.



WEITERE INFOS / PLUS D'INFOS
www.rauchmelder.lu

Quelle / Source: www.rauchmelder.lu

Difficile d'accrocher un pompier...

**MAIS FACILE D'INSTALLER
UN DÉTECTEUR DE FUMÉE**

Le détecteur de fumée devient obligatoire en janvier 2023, dans tous les logements.